

**Ce procès-verbal est sujet à changements et sera soumis pour approbation lors du prochain conseil de quartier qui se tiendra le 20 mars 2019.**



## **CONSEIL DE QUARTIER no 5 SECTEUR VAL-SENNEVILLE**

*COMPTE RENDU de la rencontre tenue le 16 janvier 2019 à 19 h, au  
centre communautaire de Val-Senneville*

### **PRÉSENCES :**

M. Léandre Gervais, conseiller municipal du district no. 5 et président du conseil de quartier  
M. Michel Blouin, conseiller de quartier  
M. Réginald Béland, conseiller de quartier  
M. Gino Pallagrossi, conseiller de quartier  
M. Jean Simard, conseiller de quartier  
M. Stéphane Dénomme, conseiller de quartier  
Mme Janique Boutin, conseillère de quartier  
Mme Marie-Ève Gervais, secrétaire du conseil et commis aux communications

**ABSENCE :** Aucune

**ASSISTANCE :** 1

---

### **1- Ouverture de la séance et mot de bienvenue**

M. Léandre Gervais, conseiller municipal du district no. 5 et président du conseil de quartier de Val-Senneville, souhaite la bienvenue aux gens présents. Il procède ensuite à l'ouverture de la rencontre. Il est 19 h 10.

### **2- Lecture et adoption de l'ordre du jour de la séance du 16 janvier 2019**

Le président effectue la lecture de l'ordre du jour. Lecture faite, il est proposé par M. Réginald Béland, appuyé de M. Gino Pallagrossi de l'adopter tout en laissant le point *Varia* ouvert.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

### **RÉSOLUTION 2019-01-01**

### **3- Lecture, suivis et adoption du procès-verbal de la rencontre du 26 septembre 2018**

Une lecture silencieuse du procès-verbal est proposée. Lecture faite, il est proposé par M. Michel Blouin appuyé de M. Stéphane Dénomme de l'adopter.

#### **Suivis :**

- *Limite de vitesse dans la zone scolaire*: Une demande pour la diminution de la limite à 30 km/h dans la zone scolaire sur la route 397 ainsi que pour le marquage sur le sol du chemin Paré doit être déposée auprès du comité consultatif de circulation. Messieurs Gino Pallagrossi et Stéphane Dénomme en feront la demande;
- *Assurance pour les membres du comité des Loisirs*: Une demande a été envoyée à la compagnie d'assurance mandatée par la Ville. À ce jour, aucun retour n'a été fait;
- *Vitesse excessive*: Il s'agit d'un problème récurrent qui est soulevé auprès des policiers et malgré des patrouilles régulières de ceux-ci, le problème demeure.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

### **RÉSOLUTION 2019-01-02**

#### 4- Budget 2019

Le président donne un aperçu global du nouveau budget et distribue un document décrivant les différents éléments se retrouvant dans le compte de taxes.

Il souligne également le dépôt du nouveau rôle d'évaluation de 2019-2020-2021. En ce qui concerne le quartier, l'augmentation équivaut à environ 3,9 %.

Le président décrit les principaux rajustements dans le budget en ce qui concerne le quartier : un investissement de 15 000 \$ sera attribué à la bibliothèque.

#### 5- Plan triennal d'immobilisations

Voici ce qui est prévu pour le quartier :

- Surfaçage dans le secteur des Vals pour 500 000 \$;
- Le déménagement des modules du terrain de jeu de la rue du Parc sur le terrain du parc de BMX en 2019. En regard de ce déménagement, M. Stéphane Dénomme sera en communication avec le Service sports plein air pour s'assurer que les modules soient installés au bon endroit.

#### 6- Subventions et commandites

À la suite du dépôt du nouveau budget, la bonification du montant de 3 000 \$ n'a pas été acceptée. La demande de subvention a déjà été envoyée par le comité des loisirs de Val-Senneville. Une demande supplémentaire sera effectuée pour les festivités entourant le 50<sup>e</sup> anniversaire de la création du comité des Loisirs. Enfin, le projet « Soupe de l'amitié » recevra 1 500 \$.

#### 7- Varia

- a) *Déneigement de la cour du centre communautaire* : Lors du déneigement, la neige est poussée en plein centre de la cour, ce qui l'obstrue. Les conseillers demandent à ce que la neige soit simplement poussée vers l'extérieur;
- b) *Entretien de la patinoire* : L'entretien n'est pas effectué correctement et plusieurs imperfections majeures rendent son utilisation désagréable et dangereuse. Une plainte doit être adressée auprès du Service sports plein air;
- c) *Protocole de plaintes* : Une discussion a lieu sur le processus de dépôt des plaintes auprès de la Ville.

#### 8- Affaires nouvelles - Questions et interventions du public

- a) *50<sup>e</sup> anniversaire du centre communautaire* : Un comité sera créé pour l'organisation de la fête et une demande de subvention sera faite auprès de la Ville pour financer les activités;

#### 9- Date de la prochaine assemblée

La prochaine rencontre se tiendra le mercredi 20 mars, à 19 h, à la salle communautaire.

#### 10- Levée de la séance

L'ordre du jour étant épuisé, il est proposé par M. Michel Blouin, appuyé de M. Stéphane Dénomme de lever la séance. Il est 20 h 12.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

**RÉSOLUTION 2019-01-03**

---

MARIE-ÈVE GERVAIS  
Secrétaire d'assemblée